



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 26 AVRIL 2024**

\*\*\*\*\*

**PROJETS DE RESOLUTIONS**

**Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de la banque UBCI au titre de l'exercice 2023, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels, approuve le rapport du Conseil d'administration sur la gestion de la banque et les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés.

**Deuxième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre des conventions réglementées relatives à l'exercice 2023, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été présentées.

**Troisième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour la gestion ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2023.

**Quatrième Résolution :**

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 qui s'élève à 52.928.567,493 Dinars comme suit :

<b>Bénéfice 2023</b>	<b>52 928 567,493</b>
(-) Réserves pour Réinvestissements exonérés	25 000 000,000
<b>Premier reliquat</b>	<b>27 928 567,493</b>
(-) Dividendes à servir au titre de l'exercice 2023	25 001 911,250
<b>Deuxième reliquat</b>	<b>2 926 656,243</b>
(-) Réserves facultatives	2 926 656,243

Soit un dividende brut de 1,250 Dinar par action, lequel sera mis en paiement à partir du 07/05/2024.

### **Cinquième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture du rapport d'activité du groupe UBCI ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos au 31/12/2023, approuve le rapport d'activité ainsi que les états financiers consolidés tels qu'ils ont été présentés.

### **Sixième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer une enveloppe de 475.000 Dinars brute aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2023.

Les membres des comités réglementaires percevront en sus une rémunération globale de 90.000 Dinars brute au titre du même exercice 2023.

La répartition entre les membres de ces deux enveloppes s'effectuera sur décision du Conseil d'administration.

### **Septième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner en tant que Commissaires aux Comptes le cabinet « AMC Ernst & Young » représenté par M. Nouredine HAJJI et le cabinet « DATN » (Deloitte) représenté par M. Tarek Sahli, et ce, pour un mandat de trois (3) ans prenant fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2026.

### **Huitième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat d'Administrateur de la société « Meninx Holding », représentée par Mme Mongia CHABLY, est venu à échéance, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2026.

### **Neuvième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat d'Administrateur de M. Radhi MEDDEB est venu à échéance, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2026.

### **Dixième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Mme Faiza Ben Massaoud épouse Feki en qualité d'Administrateur indépendant, et ce, pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2026.

Cette nomination prend effet dès la présentation d'un quitus, entier, définitif et sans réserve au titre de sa gestion de l'exercice 2023 et durant son dernier mandat en tant qu'administrateur indépendant à la Banque Nationale Agricole (BNA).

**Onzième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Mme Samia Karoui épouse Zouaoui en qualité d'Administrateur indépendant, et ce, pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2026.

**Douzième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou à un mandataire qu'il aura désigné pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

	Note	31/12/2023	31/12/2022
<b><u>ACTIF</u></b>			
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	5.1	71 106	56 526
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	591 089	578 394
AC 3 - Créances sur la clientèle	5.3	2 963 958	2 820 967
AC 4 - Portefeuille-titre commercial	5.4	15 237	11 765
AC 5 - Portefeuille d'investissement	5.5	606 413	496 233
AC 6 - Valeurs immobilisées	5.6	129 311	66 483
AC 7 - Autres actifs	5.7	175 403	147 196
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 552 517</b>	<b>4 177 564</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
PA 1 - Banque Centrale et CCP	5.8	197 132	91 055
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	52 457	73 648
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	3393517	3 176 294
PA 4 - Emprunts et Ressources spéciales	5.11	75 495	95 716
PA 5 - Autres passifs	5.12	339 578	274 440
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 058 179</b>	<b>3 711 153</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
CP 1 - Capital		100 008	100 008
CP 2 - Réserves		394 327	366 400
CP 4 - Autres capitaux propres		3	3
CP 6 - Résultat de l'exercice		0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	5.13	<b>494 338</b>	<b>466 411</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>4 552 517</b>	<b>4 177 564</b>

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spécial		Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultat net de l'exercice	Total
			Réserves à régime spécial	Réserves réinvesti. Exonéré				
<b>Capitaux Propres au 31/12/2023</b>	<b>100 008</b>	<b>10 000</b>	-	<b>36 607</b>	<b>319 793</b>	<b>3</b>	<b>52 929</b>	<b>519 340</b>
Affectation résultat exercice 2023	-	-	-	25 000	2 927	-	-27 927	<b>0</b>
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-	-25 002	<b>-25 002</b>
<b>Capitaux Propres au 31/12/2023</b>	<b>100 008</b>	<b>10 000</b>	-	<b>61 607</b>	<b>322 720</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>494 338</b>

## Liste des Administrateurs suite AGO du 26/04/2024

Conseil d'administration UBCI	Nom et Prénom	Date 1ère nomination	Date du dernier renouvellement de mandat	Validité du mandat
Président	M. Hassine DOGHRI	27/04/2021	29/04/2022	AGO qui statuera sur l'exercice 2024
Administrateur	Meninx Holding (représentée par Mme Mongia CHABLY)	10/05/2023	26/04/2024	AGO qui statuera sur l'exercice 2026
Administrateur	Serenity Capital Finance Holding SA (représentée par M. Mehdi BOUHAOUALA)	27/04/2021		AGO qui statuera sur l'exercice 2025
Administrateur	M. Hakim DOGHRI	27/04/2021		AGO qui statuera sur l'exercice 2025
Administrateur	M. Radhi MEDDEB	27/04/2021	26/04/2024	AGO qui statuera sur l'exercice 2026
Administrateur	Mme Sonya BOURICHA	24/04/2019	29/04/2022	AGO qui statuera sur l'exercice 2024
Administrateur Représentant des Actionnaires Minoritaires	M. Slim ZEGHAL	26/04/2023		AGO qui statuera sur l'exercice 2025
Administrateur indépendant	Mme Laureen KOUASSI-OLSSON	27/04/2021	29/04/2022	AGO qui statuera sur l'exercice 2024
Administrateur	STRAMICA (représentée par M. Khaled SELLAMI)	26/04/2023		AGO qui statuera sur l'exercice 2025
Administrateur indépendant	Mme Faiza BEN MESSAOUD ép. FEKI	26/04/2024		AGO qui statuera sur l'exercice 2026
Administrateur indépendant	Mme Samia KAROUI ép. ZOUAOUI	26/08/2020	26/04/2024	AGO qui statuera sur l'exercice 2026